avril 2013

ETUDIER AU ROYAUME-UNI

Le Royaume-Uni est la destination privilégiée des étudiants français. Chaque année, plus de 10 000 d'entre eux choisissent cette destination, attirés par le goût de l'aventure, le bilinguisme parfait, l'image des universités traditionnelles ou simplement pour enrichir leur CV.

1. ORGANISATION DES ETUDES

Le Royaume-Uni est le pays le plus sollicité par les étudiants étrangers. La langue anglaise, considérée comme une langue de communication internationale et le mode de vie sur les campus y sont pour beaucoup. Le Royaume-Uni comporte la Grande-Bretagne (Angleterre, Pays de Galles et Ecosse), l'Irlande du Nord et les îles britanniques plus petites.

L'enseignement peut adopter deux formes : universitaire ou technique supérieur.
Les universités sont nombreuses (environ 115) et de taille importante (les anciens « polytechnics » ont été transformés en universités en 1992). Elles regroupent en leur sein d'autres structures d'enseignement, des « Colleges » notamment.
Elles sont autonomes et peuvent décider des titres universitaires qu'elles délivrent et fixer les dispositions applicables (règlement, conditions d'accès, frais d'inscription…). Elles disposent de cursus orientés vers la recherche et offrent un large éventail d'études de 2nd et de 3ème cycles.

On trouve également des « Colleges » :
- « **Colleges of Higher Education** » : mêlant formations générale et professionnelle et sanctionnées par un diplôme universitaire
-« **Further Education Colleges** » à visée professionnelle uniquement
-« **Adults Education Colleges** » destinés aux personnes qui travaillent et souhaitent se former conjointement.
Enfin, il existe des **écoles spécialisées** : agriculture, art, musique et danse, théâtre…

Si la majorité des étudiants suivent un cursus à **temps plein** (« full time »), d'autres modes d'organisation existent : à **temps partiel** (« part-time ») ou **à distance** (« on-line »)
Le système britannique donne également la possibilité d'une année « sandwich » permettant d'intercaler une année supplémentaire dans son cursus, sous forme d'un stage ou d'un emploi en entreprise, d'une année à l'étranger…

Tous les cycles d'enseignement supérieur opèrent une sélection à l'entrée, plus ou moins sévère selon les cursus et les établissements.

Le niveau « undergraduate » : 1er cycle de l'enseignement supérieur

Les formations « undergraduate » varient d'un à quatre ans.

- le « **Higher National Certificate** » (HNC) en 1 an ou BTEC « **Higher National Diploma** » (HND) en 2 ans [« Scottish Qualification Authority » en Ecosse]
  Ce sont des formations professionnelles proposées dans de nombreuses disciplines : ingénierie, communication & médias, design, sports, musique… et permettant d'obtenir une qualification pour un métier spécifique. Elles sont accessibles avec un A-level ou plusieurs GCSEs et sont plutôt proposées dans des établissements (souvent privés) ou dans les « Further Education Colleges » plutôt qu'à l'université.

- les « **Foundation degrees** » (FdA, FdSc, …) : sont des formations professionnelles sur 2 ans, généralement en alternance.

- Le diplôme de 1er cycle le plus courant reste le « **Bachelor** », il se prépare en 3 ou 4 ans. Il en existe plusieurs spécialités : *Bachelor of Arts (BA), Bachelor of Sciences (BSc)* mais aussi dans le domaine des sciences de l'ingénieur -Bachelor of *Engineering (BEng ou BE)- du droit -Bachelor of Law (LLB)- du commerce -Bachelor of Commerce (BCom)- ou de l'enseignement -Bachelor of Education (BEd*). On distingue les « honours degrees » des « ordinary degrees », les premiers touchant un champ d'étude plus complexe, donnant lieu à des cours et examens plus nombreux. Ils sont signalés par l'ajout de « Hons » après le diminutif du diplôme (ex : BSc Hons). Des variantes existent : « joint honours degree » (bi-licence), « combined honours degree » (plusieurs matières dont une majeure, d'autres mineures). Le niveau de réussite de l'étudiant est qualifié par des classes : first class, upper second class, lower second class, third class.
Les évaluations sont passées au cours de l'année, à la fin de chaque module par exemple.

En Ecosse, le cycle undergraduate dure 4 ans et vise à préparer le Bachelor (honours degree) ou -pour des raisons historiques et dans les universités les plus anciennes- d'emblée le Master (Master of Arts ou Sciences notamment).
L'Ecosse dispose en effet d'un système éducatif sensiblement différent du reste du Royaume-Uni.

Dans certaines universités les étudiants doivent suivre une année préparatoire avant de commencer le cycle de *Bachelor's Degree* (c'est le cas en arts et design, parfois médecine, sciences, ingénierie…)
L'année préparatoire en art peut d'ailleurs s'avérer très difficile d'accès.

Une « international foundation year » permet de rattraper un niveau d'anglais et peut être suivie à l'université, bien se renseigner sur les tarifs, parfois très élevés (12.000 £ environ) et le type de public qu'elles accueillent. Elles ne sont généralement pas diplômantes.
Un étudiant peut également demander une inscription dans une université

britannique en qualité de « visiting student ». Comparable à une inscription en candidat libre, il assistera aux cours mais ne passera pas les examens. Cela ne concerne cependant que le cycle undergraduate. La demande doit être faite directement auprès des universités.

2ème et 3ème cycle : le niveau « postgraduate » et les « Higher Degrees »

Les « higher degrees » sont des masters et des doctorats (ainsi qu'un petit groupe de bachelors d'un niveau équivalent, ayant conservé ce nom pour des raisons historiques)

- le **Master's Degree** : diplôme de 2ème cycle

Le diplôme de Master se prépare généralement en un an, parfois deux, après un Bachelor obtenu avec de bons résultats *(Master of Arts MA, Master of Sciences MSc,…)* ou directement en 4 ans sans passer par le Bachelor (Master of Engineering). Il comporte la rédaction d'un mémoire.
On distingue les « masters of Philosophy » des autres masters (à visée professionnelle ou de recherche). Le « master of Philosophy » est d'un haut niveau de complexité élevé et sanctionne une recherche de 2 années
En Ecosse, le Master of Engineering se passe au bout de la 5ème année d'études.

- un troisième cycle universitaire : ***Doctor of Philosophy**, Higher Doctorate*

L'étudiant qui souhaite ensuite s'orienter vers la recherche en préparant un mémoire ou une thèse peut préparer un « Higher Degree by research ». On distingue plusieurs doctorats : le « *doctor of Philosophy » (PhD ou DPhil)* -le terme Philosophie au sens grec, recouvre ici des champs assez vastes-, le « doctor of Letters » (DLitt) et le « doctor of Sciences ». Ils sanctionnent un ensemble de publications liées à une recherche, en 2 ou 3 ans.
Le cycle qui mène au *Higher Doctorate* peut être décerné par une université en Droit, Sciences humaines, Sciences, Médecine, Musique et Théologie après la publication de travaux de recherche de haut niveau.

L'évaluation

Elle se présente sous forme de lettres associées à des pourcentages de réussite.
Pour le GCE, elles s'échelonnent de A* à E
Pour l'enseignement supérieur, de A à D (ou E)

Grades	% de réussite
A	70% ou plus
B	60 à 69%
C	50 à 59%
D	40 à 49%

Pendant le cycle undergraduate, les « classes » succèdent aux « grades » et renseignent sur les résultats obtenus.

Classes	Signification
First class	Bien – très bien, avec mention
Upper second	Très satisfaisant - bien
Lower second	Satisfaisant ou un peu plus
Third	Juste satisfaisant

2. ADMISSION ET INSCRIPTIONS

Dans la plupart des cas, les exigences pour entrer dans l'enseignement supérieur sont des *GCE A-Levels* : l'établissement visé fixe les conditions d'accès en terme de scores de réussite et de matières passées au A-Level.
Les candidats étrangers doivent en outre avoir une très bonne connaissance de la langue anglaise, attestée par un score linguistique, et être titulaires au moins des diplômes nécessaires pour entrer dans un établissement d'enseignement supérieur de leur pays d'origine, c'est-à dire le baccalauréat pour la France.
Certaines universités peuvent également convoquer les candidats pour un examen supplémentaire (Oxford et Cambridge notamment) ou faire passer un test préalable à l'admission.
Il importe que le candidat à une inscription dans le système britannique prévoie le temps nécessaire, généralement plusieurs mois, à la préparation de son dossier de candidature, à l'élaboration de ses vœux.

Attention : l'obtention du baccalauréat ne donne pas automatiquement accès, comme en France, à l'admission dans une université britannique.

Après le bac
Les demandes d'inscription en premier cycle dans les universités et "colleges of higher éducation" sont gérées par l'U.C.A.S. (Universities and Colleges Admissions Service). La procédure UCAS est informatisée et suit des étapes bien définies :

- candidature pour 5 cursus maximum et envoi des dossiers – lettre de référence et lettre de candidature- (à partir du 15 septembre),
- réception des propositions conditionnelles de la part des établissements
- réponses de l'étudiant (ferme et « de sécurité »),
- après le passage des examens (le baccalauréat en France), envoi des notes
- réception des offres définitives de la part des universités.

www.ucas.com

Après un bac +2
Les étudiants possédant déjà une formation de type bac+2 désirant intégrer un cycle de préparation du *Bachelor's Degree* dans une université ou un " *college* " doivent contacter l'U.C.A.S pour candidater sur une 3ème année de Bachelor (année « top up »).

Quel que soit le type d'établissement choisi, les candidats peuvent négocier au cas par cas les possibilités « d'équivalence » de leur diplôme avec une ou deux premières années de préparation au Degree.

Dans tous les cas, l'U.C.A.S. fournit un formulaire de candidature et des renseignements sur les modalités d'inscription.

On trouve le répertoire des formations classées par matières et leurs codes, nécessaires pour candidater, sur le site de l'UCAS
Ce formulaire doit être retourné entre le 15 septembre et le 15 janvier (15 octobre pour Oxford, Cambridge, les études médicales).
Une deuxième vague d'inscriptions se clôture le 30 juin (phase « extra »). Quelques places peuvent également se libérer à partir du mois de juillet (phase « clearing »)
L'accès à un grand nombre de formations artistiques est possible par l'intermédiaire de l'U.C.A.S. entre janvier et mars.
L'U.C.A.S. se charge des transmissions entre établissements et étudiant et informe le candidat des documents supplémentaires éventuels à fournir.
C'est par l'U.C.A.S. que l'on est informé de la suite donnée à la candidature déposée (« track »).

Etudes de spécialisation "*postgraduate*" :
Les demandes d'inscription se font directement auprès de l'université ou du college, qui fournissent tous renseignements utiles sur les conditions d'admission et les modalités d'inscription.
www.postgrad.com

Vérification du niveau en anglais
Le futur étudiant devra prouver ses compétences en anglais au moyen d'un test ou d'un score linguistique :
* I.E.L.T.S. (" International English Language Testing Service"), une note de 6 / 6,5 est généralement demandée
* Cambridge ESOL : Proficiency (CPE) ou Advanced English (CAE) grade C
* Test of English as a Foreign Language (T.O.E.F.L.) : le score de 550 est souvent un minimum (version papier), 213 à 250 pour la version informatisée ou 80 à 100 pour la version internet.

3. VIE ETUDIANTE (COUT DE LA VIE, LOGEMENT, EMPLOI POUR ETUDIANTS, SECURITE SOCIALE, ASSURANCE, AIDE FINANCIERE)

Coûts de scolarité
Les étudiants suivant un cursus à temps plein doivent s'en acquitter. Depuis la rentrée 2012, un nouveau plafond maximal de 9,000 £ (environ 10 500 €) est fixé au montant des frais de scolarité par année de Bachelor. Les universités anglaises étant libres de fixer les droits d'inscription, cela a eu pour effet une hausse globale généralisée, approchant cette limite. Ces frais étaient jusqu'à présent moins élevés en Ecosse et en Irlande du Nord (3,575 £ à la rentrée 2012).
Voir le site de UCAS <student <student finance
www.ucas.ac.uk
Les étudiants, y compris ressortissants des états membres de l'Union Européenne, peuvent solliciter un prêt pour financer leurs études auprès de l'université. Ils le rembourseront le jour où ils travailleront et pourront subvenir à leurs besoins.
Les ressortissants de l'UE n'accèdent pas au prêt pour le logement et la vie quotidienne.
En Ecosse, à la rentrée 2012, les ressortissants européens pouvaient solliciter la bourse SAAS.
Les montants des droits de scolarité (« tuition fees ») sont indiqués sur les sites

internet de chaque université ; au sein d'une même université, ils varient selon le programme choisi.

consultez aussi :
www.britishcouncil.fr

Coût de la vie
Il faut prévoir une somme d'environ 6,000 £ par an minimum pour les frais de séjour (hébergement, nourriture, achat de livres, loisirs, etc.) car le coût de la vie est relativement élevé au Royaume-Uni

Logement
En cas de départ pour étudier en Grande-Bretagne, vous pouvez opter pour un logement en chambre universitaire (« student hall »). Louer une chambre en ville ou chez l'habitant coûte relativement cher, la colocation peut diminuer les frais ("Flatshare / Houseshare"). Cette solution est très courante.
Dès l'acceptation par une université, s'adresser à l'Accomodation Office de l'université.
On peut également contacter le « British Universities Accomodation Consortium », groupement d'universités qui louent leurs chambres pendant les vacances, mais parfois aussi à l'année. En dehors des universités, il reste la possibilité de trouver une chambre dans un « Hostel » ou un foyer (YMCA)

Pour une recherche de location, il est possible de réserver d'abord dans un Bed & Breakfast (B&B), une auberge de jeunesse (« youth hostel ») et faire ses recherches sur place. On peut également consulter les sites internet de petites annonces, lire les pages annonces de la presse locale -dans les grandes villes, lire "Loot" www.loot.com rubrique <property, magazine consacré aux annonces- ou passer par des agences immobilières ("Estate Agent").

Le bail de location est généralement conclu pour un an, résiliable au bout de 6 mois. Une caution ("Deposit") sera demandée et le loyer est payable d'avance.

Le centre Charles Péguy, situé à Londres, accueille et informe les jeunes étrangers. Il est ouvert à tous les jeunes qui souhaitent apprendre ou pratiquer la langue, travailler ou trouver un logement.
http://centrecharlespeguy.wordpress.com

Emploi pour étudiants
Le Royaume-Uni est le royaume des "petits boulots". Cette pratique est très courante chez les jeunes. En Ecosse, il est possible de travailler à partir du moment où l'on étudie au moins un semestre et jusqu'à 20h/sem (40h pendant les vacances)
On peut s'adresser au « career service » de l'université, consulter les journaux locaux, les agences pour l'emploi ou prospecter par soi- même auprès des restaurants ou commerces locaux.
A partir du Bachelor, les étudiants peuvent demander à prolonger leur séjour pour travailler sur place.
http://ec.europa.eu/eures/home.jsp?lang=fr
www.pole-emploi-international.fr
www.gov.uk rubriques <working, jobs and pensions <finding a job

www.ukba.homeoffice.gov.uk rubrique <working in the uk
www.agencycentral.co.uk
www.jobs.ac.uk
Emplois qualifiés :
www.french-selection.co.uk
Hôtellerie-restauration :
www.leisurejobs.com
www.hoteljobswop.com
Petits boulots :
www.summerjobs.co.uk
www.summerjobs4students.co.uk
www.nannyjob.co.uk
www.e4s.co.uk
www.seasonworkers.com
www.emploi-formation.org.uk
www.jobcenterplus.co.uk
www.jobsite.co.uk
www.jobserve.com
www.jobsearch.co.uk
www.adecco.co.uk
www.candidate.manpower.com
www.nya.org.uk/youthinformation.com

Sécurité sociale et assurances

En cas d'études dans un cadre institutionnel ou en "free mover" on peut trouver les informations sur la couverture sociale sur le site de l'assurance maladie :
www.ameli.fr puis <assuré <droits et démarches < étudier à l'étranger
Procurez vous votre carte européenne d'assurance maladie. Valable un an, elle vous permettra d'attester de vos droits à l'assurance maladie et de bénéficier d'une prise en charge sur place de vos soins médicaux, selon la législation et les formalités en vigueur dans le pays.
Contactez également votre assurance complémentaire de soins.
Les ressortissants européens ont droit à un traitement gratuit ou financé par le National Health Service (NHS) ainsi qu'aux traitements d'urgence.

Aides financières

Les prêts étudiant constituent désormais la partie essentielle de l'aide financière accordée aux étudiants. Ils concernent la part des frais de scolarité et non pas des frais d'hébergement.
Pour pouvoir obtenir une bourse de l'enseignement supérieur français, les étudiants doivent intégrer un établissement homologué et répondre à certains critères sociaux. Ils déposent un dossier social étudiant auprès du CROUS ou solliciter la bourse de mobilité du ministère de l'Education Nationale.
Il est toujours possible de s'adresser aux collectivités territoriales (commune, département, région) afin de solliciter une aide. Certaines soutiennent les étudiants en mobilité.
Davantage de bourses sont proposées pour les études post-graduate, contacter le ministère de l'éducation nationale, le ministère des affaires étrangères ou le british council. Exemples : bourses Entente Cordiale, « bourse de séjour scientifique de haut niveau »

Plus d'informations : www.britishcouncil.fr
rubrique <étudier au Royaume-Uni <les bourses d'études

4. APPRENDRE LA LANGUE DU PAYS

Pour trouver un séjour linguistique dans un autre pays, il est nécessaire de savoir déterminer certains critères : durée du séjour, budget alloué, pays concerné et l'objectif poursuivi (vivre une expérience internationale, avancer dans les études, vivre en famille, améliorer son niveau d'anglais). Cela permettra de définir le type de séjour à préparer : séjour en famille, cours particuliers, cours collectifs, cours donnant une certification de langue, cours de culture générale, cours de langue spécialisée....
Afin de tirer le bénéfice du séjour et s'exprimer en anglais, on conseille plutôt de s'immerger dans un séjour accueillant des jeunes internationaux ou d'être hébergé en famille d'accueil sans autre hôte français.
Voici quelques pistes pour vous aider dans les recherches :

En France
Pour la recherche d'un séjour linguistique proposé par un organisme français et labellisé :
www.loffice.org
www.unosel.com
Voir aussi :
www.bbc.co.uk/worldservice/learningenglish
www.london.com

Au Royaume-Uni
Vous pouvez utiliser le moteur de recherche de www.educationuk.org (« english language courses ») ou de www.englishuk.com
Le british council accrédite les organismes offrant quelques garanties, cela peut aider à orienter ses recherches parmi la multitude d'organismes existants.
www.britishcouncil.fr (rechercher les centres accrédités)
Voir aussi :
http://centrecharlespeguy.wordpress.com

Les tests de langue anglaise

ANGLAIS GENERAL :
Les examens d'anglais de ESOL Cambridge :

- Key English Test KET (niveau A2),
- Preliminary English test PET (niveau B1),
- First Certificate in English FCE (niveau B2),
- Certificate in Advanced English CAE (niveau C1) ,
- Certificate of Proficiency in English CPE (niveau B2)

L'obtention du CAE ou du CPE dispensent généralement des tests d'entrée dans les universités anglaises car ils attestent du niveau de langue requis.
www.cambridgeesol.fr/examens/index.html
ANGLAIS ACADÉMIQUE :

L'IELTS (International English Language Testing System) : www.ielts.org
Le TOEFL (Test Of English as a Foreign Language) : www.ets.org/toefl
ANGLAIS PROFESSIONNEL :
Le BULATS (Business LAnguage Testing Service)
BEC (Business English Certificate) niveaux B1 ; B2, C1
ILEC (International Legal English Certificate) : anglais juridique, niveaux B2 ou C1
ICFE (International Certificate in Financial English) : anglais de la finance
Le TOEIC (Test Of English for International Communication)
-Les certificats de l'Université de Londres :
Le British Institute Certificate in French and English Translation
Le British Institute Diploma in French and English Translation
Le Certificat pratique d'anglais commercial
Le diplôme d'anglais professionnel : pour les élèves des grandes écoles
-Le Diplôme de Compétence en Langue
-Les diplômes de la chambre de commerce franco-britannique :
Le Diploma in Business English : anglais commercial
Le Diploma in English for Travel and Tourism : professionnels du tourisme
Le Certificat in English for Business Communication
Le Business English Skills Test : anglais des affaires
- Les diplômes de l'University of London in Paris (ex « institut britannique »)
ANGLAIS POUR POURSUIVRE DES ETUDES :
Le GMAT (Graduate Management Admission Test) : pour les candidats au MBA
Le SAT : (Scholastic Assessment Test) : test d'admission en college aux Etats-Unis
Le TSE (Test of Spoken English)
Le GRE (Graduate Record Examinations) pour accéder au 2ème cycle dans les universités américaines et canadiennes
Les diplômes de l'Association of Recognised English Language Services (ARELS)

Autres informations sur :
http://www.euroguidance-france.org rubrique <Europe Mode d'emploi < les Langues en Europe

5. SOURCES D'INFORMATION UTILES

Le British Council :
www.britishcouncil.org ou www.britishcouncil.fr et www.educationuk.org
Comparer les conditions d'enseignement par spécialité : www.unistats.com

Ambassade de France : www.ambafrance-uk.org
Ambassade de Grande-Bretagne : www.100questions.net
Ambassade de Grande-Bretagne : http://www.gov.uk/government/world/france
Association pour la Recherche dans l'enseignement supérieur (society for research into higher education) : http://www.srhe.ac.uk
Association des professeurs d'université : http://www.ucu.org.uk

Le portail PLOTEUS : http://europa.eu/ploteus/
Portail européen de la jeunesse : http://europa.eu/youth/studying/index_eu_fr.html
Euroguidance : www.euroguidance-france.org
Eurodesk : www.eurodesk-france.org

Agence nationale de la jeunesse - National Youth Agency : /www.nya.org.uk
Maison internationale des étudiants : www.ish.org.uk
Careers Europe - the UK Euroguidance Centre :
http://www.careerseurope.co.uk/

Enseignement supérieur au Pays de Galles - Higher Education Wales – HEW :
http://www.hew.ac.uk
Universities Scotland : http://www.universities-scotland.ac.uk
Universities au Royaume-Uni : http://www.universitiesuk.ac.uk
Bureau pour un accès à l'enseignement supérieur équitable :
http://www.offa.org.uk/
Agence d'assurance qualité pour l'enseignement supérieur : www.qaa.ac.uk
Conseil pour l'enseignement international : http://www.intstudy.com

Trouver un stage en entreprise : www.kapstages.com
Pôle emploi Espace emploi international : www.pole-emploi-international.fr/
Portail de l'emploi européen EURES : http://ec.europa.eu/eures/home.jsp?lang=fr
Chambre de Commerce et d'Industrie franco-britannique :
http://www.francobritishchambers.com

Centre Charles Péguy : http://centrecharlespeguy.wordpress.com
Couchsurfing : www.couchsurfing.org
Office de tourisme : www.visitbritain.fr